



L'ARJEL

recrute



JURISTE DROIT PRIVE

--

Direction juridique

--

Poste à pourvoir immédiatement



L'ARJEL ET LES JEUX D'ARGENT SUR INTERNET

Un secteur de croissance et d'innovations

Depuis 2010, les jeux d'argent sur Internet sont autorisés en France. Il est possible de parier sur le sport et les courses hippiques, mais aussi de jouer au poker en ligne.

Ce marché, de plusieurs centaines de millions d'euros par an, avec plus de 3 millions de joueurs, dispose d'un potentiel économique et technologique en croissance constante. C'est à la fois un lieu d'innovations, de passions et de règles à respecter, dans un environnement unique en son genre.

Protéger les plus fragiles et contrôler les opérateurs

Parce que les jeux d'argent ne sont pas des services ordinaires, l'ARJEL a été créée à la fois pour **protéger les populations fragiles** (interdits de jeux, mineurs, joueurs « addicts »), **réguler l'offre légale** et **lutter contre l'offre illégale**.

L'ARJEL délivre des agréments aux opérateurs de jeu en ligne (paris sportifs, paris hippiques, jeux de cercle). Elle en assure le contrôle permanent en vérifiant la conformité et la sécurité de leurs outils numériques, l'intégrité des opérations des jeux et de l'efficacité de leurs dispositifs de lutte contre la fraude et le blanchiment d'argent.

Pour ce faire, l'Autorité utilise les données de jeux stockées par les opérateurs agréés. S'agissant de l'offre illégale, après repérage des sites, elle fait procéder par la justice à leur blocage et agit également auprès des autres acteurs de la filière (moteurs de recherche, prestataires de services de paiement).

Recruter des experts et faire émerger les talents

L'ARJEL est une autorité administrative indépendante, située à Paris. Elle emploie environ 60 personnes. Pour mener à bien ses **missions**, mais aussi déterminer et **anticiper les enjeux** et les risques des évolutions économiques et technologiques possibles, elle fait **dialoguer en permanence** juristes, économistes et professionnels des nouvelles technologies, du numérique et des systèmes d'information.

L'ARJEL est un cadre idéal pour **débuter une carrière** post-diplôme ou **confirmer une expérience antérieure**. Sa jeune moyenne d'âge en atteste !

Juriste droit privé

--

Direction juridique

--

Poste à pourvoir immédiatement

MISSIONS DE LA DIRECTION

La Direction juridique assure une mission générale de conseil, d'expertise et de veille juridique auprès du Collège et des autres directions de l'ARJEL. Elle gère les relations institutionnelles avec les autres AAI et la DGCCRF. Elle organise et mène la lutte contre l'offre illégale. Elle assure la conduite des procédures devant la commission des sanctions et devant les juridictions judiciaires et administratives.

En lien avec les autres directions, la Direction juridique assure, en outre, l'instruction des demandes d'agrément de jeux en ligne ainsi que l'information des éventuels candidats à l'obtention d'un agrément. Elle traite l'ensemble des questions juridiques relatives à la délivrance, l'exploitation et l'abrogation des agréments. A ce titre elle contribue, en soutien aux autres directions, au contrôle du respect de leurs obligations par les opérateurs agréés, qu'il s'agisse de celles fixées par la loi de 2010 ou par le code de la consommation.

La Direction juridique est également responsable des relations avec le milieu sportif. A ce titre, elle participe à la plateforme nationale de surveillance de la lutte contre les manipulations sportives et tient à jour la liste des catégories de compétitions et types de résultats pouvant servir de support de paris.

Elle comprend dix agents.

DESCRIPTION DU POSTE

Au sein de la direction juridique, sous l'autorité de la responsable du département des agréments, le/la titulaire du poste aura pour mission de :

- Analyser, traiter et formaliser sous la forme d'avis, de notes et de décisions toute question relevant du droit privé, en particulier en droit civil des obligations, en droit de la consommation et en droit des données personnelles ;
- Analyser et traiter toute question en relation avec le droit des jeux ;
- Assurer, en liaison avec les autres directions, la qualité juridique des opérations de contrôle des opérateurs agréés réalisés par l'ARJEL, notamment via des constats et procès-verbaux dressés dans le cadre d'une assermentation ;
- Gérer le suivi des opérateurs agréés de jeux en ligne (instruction des demandes d'agrément, suivi des procédures annuelles de certification, analyses de leurs CGU, suivi des mécanismes de protection des avoirs des joueurs...).

PROFIL DU CANDIDAT

Le/la titulaire du poste doit disposer d'une formation juridique supérieure de qualité (minimum BAC + 5) en droit privé (droit général des obligations, droit de la consommation et droit des données personnelles).

Il/elle doit en outre justifier **de deux à quatre années d'expérience professionnelle** en tant que juriste.

Une bonne connaissance du fonctionnement de l'administration (notamment autorité administrative indépendante) serait appréciée.

I. Compétences requises

- Master 2 en droit privé
- Très bonne maîtrise du droit général des obligations, du droit de la consommation et du droit des données personnelles
- Très bonne maîtrise des outils « classiques » informatiques et des bases de données juridiques
- Bonne maîtrise de l'anglais

II. Aptitudes

- Rigueur et capacités rédactionnelles
- Esprit d'analyse et de synthèse
- Autonomie
- Capacités d'expression orale et sens de la pédagogie
- Réactivité et capacité à traiter en parallèle des sujets variés
- Capacité à développer et entretenir des compétences dans des domaines nouveaux (secteur des jeux en ligne)
- Absence de conflit d'intérêt par rapport au secteur des jeux d'argent

MODALITES DE CANDIDATURE ET DE RECRUTEMENT

Les postes peuvent être pourvus par des agents titulaires des trois fonctions publiques dans le cadre d'une PNA, par détachement sur contrat (CDD) ou mise à disposition.

Recrutement également ouvert aux agents contractuels dans le cadre d'un CDD de droit public de trois ans, avec la possibilité de CDI de droit public après 1 an d'expérience, dans la limite de la réglementation relative aux missions de souveraineté.

Rémunération selon profil et expérience sur la base de l'Instruction des ministères économiques et financiers du 19 décembre 2017 relative au recrutement et à l'emploi d'agents contractuels dans les ministères économiques et financiers.

Fournir CV et lettre de motivation adressés à l'adresse suivante : recrutement [at] arjel.fr

Faire figurer la référence suivante : ARJEL/DG/DGRH/DJ/juristedroitprivé